



EuroNews #1

Depuis le 8 décembre, Eurofence Scop SA a repris son activité.

Suite à sa mise en redressement judiciaire en juillet dernier, puis à la liquidation du 19 octobre, 63 salariés ont décidé de s'associer pour sauver et pérenniser leur entreprise.

Le tribunal de commerce de Chaumont a accepté ce 6 décembre, leur offre de reprise en Société Coopérative et Participative (SCOP).

Créée en 1972 au sein du groupe Trefleurope, l'entreprise de Doulevant le Château est spécialisée dans la fabrication de panneaux rigides de clôture et de portails industriels.

Détenue pendant plus de vingt ans par des fonds familiaux, Eurofence avait été revendue en 2005 au groupe Suédois Gunnebo. Ce spécialiste de la sécurité avait intégré la société Haut-Marnaise dans sa branche protection périmétrique.

En 2011, suite à un repositionnement stratégique, le groupe nordique revendait l'ensemble de sa filiale Perimeter Protection by Gunnebo au fond d'investis-



sement suédois Procuritas. Le site de Doulevant le Château devint alors Perimeter Protection France et subissait l'absence de stratégie, le manque de financement et l'incohérence industrielle de son propriétaire financier.

Courant 2015, au bord de la faillite le groupe Perimeter Protection avec ses filiales, suédoise, finlandaise, danoise, allemande et française était à nouveau cédé à un fond financier, SSI.

Malgré un important plan de restructuration et de réduction des coûts, l'entreprise de Doulevant le Château vit alors des moments difficiles. Le soutien de ses clients et l'investissement de ses salariés ne suffirent pas, et malgré une rentabilité retrouvée, l'entreprise est mise en redressement judiciaire fin juillet 2016 puis en liquidation courant octobre.

L'absence totale de soutien de l'actionnaire aura eu raison des efforts entrepris. Perimeter Protection France, premier employeur du canton (84 salariés), a un réel savoir-faire et a su conserver un maximum de confiance auprès de ses clients.

Les salariés ne pouvaient laisser leur entreprise disparaître sans réagir et se devaient, dans cette zone rurale en difficulté économique, de sauver leur emploi.

En relation avec l'Union Régionale des Scop de l'Est, les salariés se mobilisent dès le mois d'août pour monter un projet de reprise cohérent. Le statut de Société Coopérative et Participative semble le plus adapté pour trouver les financements, pérenniser les emplois et répondre à la volonté de travailler ensemble en favorisant une gestion démocratique de l'entreprise, gage de stabilité.

La mobilisation du Commissaire au redressement productif, le soutien des services de l'état (Direccte, Pôle emploi) ainsi que ceux du Conseil

Régional ont été importants pour la concrétisation du projet.

Chaque salarié a réinvesti sa prime de licenciement et des économies personnelles pour constituer le capital de l'entreprise. Grâce au soutien de l'Union Régionale des SCOP de l'est, des sociétés financières dont Socoden, Scopinvest, Aficoop et EsfinGestion – et des banques proches du mouvement coopératif ont également adhéré au projet.

L'ensemble du financement mobilisé est de l'ordre de 4 M€ et est nécessaire pour un redémarrage sous les meilleurs auspices.

Eurofence Scop SA vise un chiffre d'affaires de 11 M€ avec soixante trois salariés pour son premier exercice. Une quinzaine d'embauches sont d'ores et déjà prévues pour le printemps prochain.

Contacts Eurofence :

Matthieu Escudié 03 25 07 53 59 matthieu.escudie@eurofence.fr

Bruno Caille 03 25 07 38 47 bruno.caille@eurofence.fr

Contact Union Régionale des SCOP d'Alsace Lorraine Champagne-Ardenne :

Marie-Madeleine Maucourt 03 83 37 47 80 mmmaucourt@scop.coop



Eurofence Scop SA www.eurofence.fr

Route de la gare 52110 Doulevant le Château – tel 33 (0)3 25 07 36 00 – Fax 33 (0)3 25 55 45 38 – Fax Sca commercial 33 (0)3 25 07 53 63
SA à capital variable – INSEE 334 52178 0 001 – RCS CHAUMONT 824 103 980 – SIRET 824 103 980 00028 – APE 2512Z – TVA FR 08 824 103 980

